

# le récit des violences par l'imam tchéchène interpellé

 [marianne.net/societe/dijon-le-recit-des-violences-par-l-imam-tchetchene-interpelle](https://marianne.net/societe/dijon-le-recit-des-violences-par-l-imam-tchetchene-interpelle)

Thomas Rabino

June 20, 2020

Le 18 juin, le Raid et la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) ont procédé à l'arrestation de 6 membres de la communauté tchéchène à Dijon, Troyes, Saint-Étienne, Besançon, Saverne et Dole. Parmi eux, l'imam Mohammed E., rencontré par Marianne lors de la réunion de conciliation organisée le mardi 16 juin dans une mosquée.

C'est dans le cadre d'une enquête ouverte par le parquet de Dijon pour « tentative de meurtre en bande organisée, dégradation en réunion, violences aggravées, association de malfaiteurs et participation à un groupement armé » que l'imam Mohammed E., représentant de la communauté tchéchène, et M., l'un de ses fidèles, ont été arrêtés à l'aube du 18 juin par le Raid et la BRI.

Du côté de leurs proches comme chez les Tchétchènes de Dijon contactés par Marianne, l'incompréhension domine : « Ce n'était pas la peine de débarquer chez eux avec un tel déploiement de force. Une simple convocation était suffisante, l'imam et M. y auraient naturellement répondu », confie l'un d'eux. Nos interlocuteurs sont de surcroît étonnés par le sort réservé à des hommes décrits, au sein de leur communauté, comme des acteurs clés de l'apaisement. C'est en tout cas ainsi que se présentaient les intéressés mardi 16 juin, [pendant la réunion](#) à laquelle Marianne a assisté, conclue [par un cessez-le-feu depuis respecté](#).

« Quand j'ai appris par les réseaux sociaux que des centaines d'entre nous convergeaient vers les Grésilles, je suis venu immédiatement, déclarait alors l'imam Mohammed E., installé à Dole. En arrivant à Dijon, j'ai compté 520 voitures de Tchétchènes ! », ajoutait-il. De fait, la démonstration de force – menée par des conducteurs d'automobiles aux plaques maquillées – qui suivait une expédition punitive dans un bar à chicha du centre de Dijon où un Tchétchène de 19 ans venait d'être violemment agressé, avait pour but de soutenir, voire de venger la victime. « Face à mes compatriotes décidés à défiler, j'ai alors fait passer le mot pour que seulement 48 voitures participent à un cortège destiné à exprimer notre solidarité, sans violence », nous assurait l'imam. Trop tard ? Si certains, à l'image d'Elita, une dijonnaise d'origine tchéchène, avaient fait le déplacement sans intention belliqueuse, d'autres, équipés d'armes à feu et de barres de fer, ont participé à des violentes échauffourées. Samedi, un homme a été blessé d'une balle dans le dos, sans que l'identité ou la nationalité du tireur n'ait pu être déterminée.

## Calmer le jeu

« J'ai tout de suite essayé de rencontrer des représentants des Grésilles pour calmer le jeu, confiait l'imam Mohammed E. à Marianne. Mais dans la confusion, je n'ai trouvé personne... » C'est en effet à partir de lundi qu'un dialogue aurait été noué avec l'imam Mohammed Ateb, responsable de la mosquée de Quétigny et président de la Jeunesse musulmane de France en Bourgogne. La veille, en plein quartier des Grésilles, une voiture avait foncé sur de jeunes

Tchéchènes :« On formait une foule assez compacte et cette auto nous a pris pour cible à trois reprises !, explique l'imam Mohammed E. Ça aurait pu tuer beaucoup de monde, mais par chance, personne n'a été blessé. La troisième fois, la voiture en a percuté une autre, a fait une embardée et s'est retrouvée sur le toit. Sous le coup de l'émotion, des Tchéchènes se sont rués sur la voiture accidentée. Là encore, je me suis interposé. En ouvrant la portière, j'ai tout de suite senti une forte odeur d'alcool. » Et pour cause : le conducteur, blessé dans le crash de sa voiture, était saoul. Il a ensuite été évacué par les pompiers. « C'est grâce à ma présence que l'on a peut-être évité le pire. », assurait l'imam.

On peut supposer que ce récit, impossible à vérifier sur les vidéos que l'on a pu consulter, a également été livré aux policiers qui l'interrogent afin de déterminer son rôle dans la mobilisation tchéchène. À l'heure où nous écrivons ces lignes, la garde à vue de l'imam et de M. ont été prolongées au-delà de 48 h, comme le prévoit le code de procédure pénale pour des faits commis en bande organisée. Si [des perquisitions n'ont pas](#) selon le Figaro, « permis de découvrir des éléments incriminants » à l'encontre d'individus ne figurant pas au fichier des personnes radicalisées, l'analyse de la téléphonie et le passage au crible des réseaux sociaux devrait permettre d'en savoir davantage.

## La Crainte d'un "deux poids, deux mesures"

---

« Ils étaient en première ligne, pour encadrer et limiter les dégâts, ce qui explique les soupçons qui pèsent sur eux », explique un autre participant de cette réunion, confiant quant à l'issue des gardes-à-voir. Il n'empêche, la communauté tchéchène s'organise pour soutenir l'imam et M., co-organisateur de la rencontre de la mosquée du 16 juin. Après un appel à un rassemblement pacifique devant le commissariat de Dijon où sont retenus les deux hommes, une cagnotte destinée à payer un avocat a été créée. « On donne tous 20 à 50 euros », détaille Salikh\*, proche de M.

Reste que la situation exaspère de [nombreux Tchéchènes](#) qui dénoncent une « injustice » : « La police n'a pas arrêté les hommes des Grésilles ou des autres quartiers de Dijon qui se sont montrés sur les réseaux sociaux avec des kalashnikovs, et elle a sorti le grand jeu pour interpellé des Tchéchènes qui ont tout fait pour le retour au calme, constate Salikh. Pour nous, c'est une opération de communication électoraliste : les municipales approchent, et les Tchéchènes pèsent moins lourd, électoralement parlant, que les Français d'origine maghrébine susceptibles d'être solidaires de ceux qui nous ont menacés. »

Cette lecture communautariste pourrait-elle raviver les tensions ? Vendredi 19 juin, 148 policiers et gendarmes menaient justement des perquisitions aux Grésilles et à Chenôve. Selon un communiqué de la préfecture de Bourgogne-Franche-Comté et du préfet de la Côte-d'Or, l'opération s'est soldée par la découverte de « 80 grammes de résine de cannabis, un couteau, 25 cocktails molotov, des cagoules, gants et vêtements noirs, une motocross et des plaques minéralogiques belges ». Pas de traces, donc, d'armes de guerres ni de leurs propriétaires. Un échec qui, pour l'heure, risque d'alimenter les tenants du « deux poids, deux mesures ».